

Un musulman qui vole un infidèle récupère le butin qui revient à Allah



D'après le malsain Coran, le plus grand traité de la justice inique et inepte jamais donné à l'homme, a fait du respect des biens des infidèles un droit inaliénable mais pas dans le sens du droit humain du terme (48:20) – « Dieu vous avait promis que vous vous empareriez d'un butin abondant. Il a hâté pour vous la conclusion de cette affaire ; Il a écarté de vous les mains de ces gens afin que cela soit un signe pour les croyants et serve à vous guider sur une voie droite. » Allah promet aux musulmans qu'ils pourront s'enrichir matériellement dans leur guerre du djihad contre les mécréants. le Coran (33:27) – « Dieu vous a fait ainsi hériter de leur pays, de leurs demeures, de leurs richesses et d'une terre que vos pieds n'avaient jamais foulée. La puissance de Dieu n'a point de limite. » Ce verset fait à nouveau référence aux biens des infidèles, que les musulmans s'approprient lorsqu'ils les ont vaincus.

Compte-tenu de cette promesse de droit absolu, les musulmans élus par Allah comme ses dignes représentants sur terre sont à

ce titre ses ayants droits, les gérants de son patrimoine planétaire et cosmique, les garants de sa pérennité et sa prospérité.

Ils sont sur terre pour veiller scrupuleusement et fidèlement aux seuls intérêts de leur propriétaire de plein droit. En leur qualité d'esclaves de par le statut qu'il leur octroie, ils doivent s'engager dans une seule voie et obéir à une seule loi, les siennes et malheur à ceux qui y contreviennent. Ils n'ont aucune emprise sur les choix de leurs activités ni faire jouer une quelconque clause de conscience pour motiver leur refus dans des situations susceptibles de présenter un danger pour la vie d'autrui ou porter préjudice aux tiers. La fin justifie les moyens. Les esclaves n'ont pas à discuter des ordres de leur maître. Ils ont ainsi pour tâches de lui servir de cerbères, de pilleurs, de marchands d'esclaves, de voleurs, d'assassins, de terroristes, d'agents de propagande, de racketteurs, d'hommes à tout faire, de laboureurs des corps des femmes, de violeurs d'enfants, d'égorgeurs, de bourreaux, ils n'ont que faire du couperet de la justice impie humaine.

Anoblis par Mahomet le duc de l'humanité, en tant que marquis de l'humanité, ils doivent bénéficier de l'usufruit des biens qui sont sa propriété et l'humanité non-musulmane qui produit comme par hasard plus de 90 % des richesses mondiales doit leur verser des royalties substantielles, parfois 100% quand le franchisé est de mauvaise foi et se montre ingrat, car sans les bienfaits d'Allah on ne produirait ni exploiterait quoi que ce soit.



Par conséquent quand ils réduisent des femmes et des enfants à l'état d'esclaves, ils ne font rien d'autre qu'appliquer la loi d'Allah qui doit frapper « les infidèles ». Leurs actes ne présentent aucun caractère immoral car ils sont couverts par le sceau du sacré. Ils doivent pour ce faire, à chaque fois qu'ils accomplissent leurs forfaits plutôt leurs devoirs, ils doivent impérativement prononcer la formule de rigueur Allah Akbar.

C'est pourquoi dealer, rançonner, braquer une bijouterie, s'attaquer à un distributeur avec une voiture bélier, voler un bureau de Poste ou dévaliser un magasin pour financer les opérations du djihad ne sont en rien des actes criminels en soi puisqu'ils répondent à une nécessité absolue : donner les

moyens à Allah pour triompher des « mécréants ». Ils ne font en réalité que ramasser un butin au profit d'Allah et de son lieutenant malfaisant et de basses besognes, « ils t'interrogent au sujet du butin. Dis: «Le butin est à Allah et à Son messenger.» (S. 8, Al Anfaâl, le Butin; V. 7). Sourate 8 – Al-Anfâl : Le Butin⁽¹⁾ – – 75 verset

Le délinquant n'est pas le musulman, c'est le non-musulman qui veut l'empêcher de prendre possession de ce qui revient de plein droit à Allah.

Soyons clairs, tout ce qui est sur terre, sous terre, dans l'atmosphère, la stratosphère, dans les mers, les océans, sur mars, la lune, sont son oeuvre, vous avez fait le choix de lui désobéir tout en profitant de ce qu'il a créé, vous êtes ses débiteurs. Pourquoi vous accusez les musulmans de vol alors qu'ils ne font que remplir leur mission de percepteurs ?

De toutes les religions monothéistes, à supposer que l'islam le soit qui est plutôt un système mafieux le plus pernicieux qui soit, lesquelles n'ont pas inventé le concept de la jizya, un impôt dont doivent s'acquitter les gens du livre pour l'air qu'ils respirent ?

Salem Ben Ammar